

POUR UNE COLLECTION DE «CARTES DE DEMANDE DE TIRÉS À PART»

par

Jean LECLERCQ (*)

Il est d'usage que les chercheurs demandent et obtiennent gratuitement un tiré à part des publications originales et hors commerce qui les intéressent en envoyant à l'auteur de ces articles une simple carte postale avec, en imprimé, une formule de demande et une formule de politesse et, ajoutés en manuscrit ou dactylographiés, le titre et la référence de ce qui est demandé. Ordinairement cela n'est pas suivi directement de l'envoi d'un accusé de réception mais cela entraîne souvent, tôt ou tard, des envois réciproques, éventuellement des échanges durables.

Significatif de la confraternité et du pragmatisme de la communauté scientifique internationale, cet usage a commencé aux États-Unis il y a une cinquantaine d'années. Il a pris cours en Europe à partir de 1945, non sans peine car maints chercheurs européens d'alors, notamment les professeurs les plus âgés et les plus dignes trouvaient le procédé cavalier et même impoli : vous savez, alors, il y avait encore des directeurs et des patrons qui trouvaient inconvenant qu'on leur adresse une lettre non manuscrite ! L'habitude s'est généralisée rapidement chez les physiciens, les chimistes, les biochimistes, les physiologistes, les cliniciens. Les botanistes, les zoologistes et autres naturalistes ont été moins empressés ; certains n'y sont pas encore venus. Dans les sciences humaines, chez les philologues et les historiens, il semble que cela soit rarement pratiqué, même en Amérique.

Les chercheurs et les imprimeurs ont mis de la variété dans le style et dans la présentation de ces cartes mais c'est surtout dans l'emploi des langues qu'on a diversifié.

Aux cartes dont tout le texte imprimé est dans la langue de l'expéditeur, donc souvent en anglais mais aussi en français ou en allemand ou en espagnol

(*) Jean LECLERCQ, Professeur émérite de la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux : 190, rue de Bois-de-Breux, 4500 Liège.

ou en italien, sont venues s'ajouter des cartes bilingues, trilingues, quadrilingues, toutes admettant l'anglais mais pour les autres langues avec tous les choix possibles : avec ou sans le français ou l'allemand, etc., parfois avec le russe, peut-être même l'arabe. On a reçu de telles cartes plurilingues de la plupart des pays européens, parfois même des États-Unis.

Une tendance opposée plus récente consiste à angliciser la pratique au maximum. Ainsi des chercheurs de pays hors de l'espace culturel anglophone, même des français et des allemands, n'utilisent plus que des cartes en anglais, souvent même avec traduction en anglais du nom de leur institution donné comme adresse. L'extrême est atteint quand le demandeur traduit en anglais le titre d'un article publié entièrement dans une autre langue, en français ou en allemand par exemple. C'est là le résultat de l'habitude prise par les grandes firmes américaines de documentation bibliographique (éditeurs de périodiques d'abstracts et gérants de banques de données bibliographiques) d'enregistrer et de citer uniquement en anglais tous les titres des publications scientifiques, même de celles qui sont dans une autre langue. Dans ces conditions, il est facile de produire des statistiques indiquant que la presque totalité des publications scientifiques est en anglais !

Le système et ses variations ont intrigué l'ANSULF, Association nationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue française, celle-ci ayant déjà à son actif plusieurs initiatives et participations à des recherches ayant pour objet les modalités de la communication scientifique, les motivations et la psychologie des chercheurs notamment dans le choix de la langue dans laquelle ils publient.

D'où la décision de l'ANSULF de constituer un fonds documentaire suffisant pour permettre l'étude de l'usage des cartes de demande de tirés à part et de rechercher les relations entre les paramètres principaux de cette pratique : disciplines scientifiques, pays d'origine, habitudes linguistiques, etc. Pour cela, l'ANSULF souhaite recevoir le plus grand nombre possible de ces cartes : cartes-types à remplir, cartes reçues des diverses parties du monde, cartes d'autrefois, de naguère ou en usage maintenant, originaux ou photocopies.

On souhaite que ces cartes soient facilement classables ; pour cela, il peut être utile de préciser la discipline et la spécialité scientifique sur la face qui porte l'adresse du destinataire. On apprécierait aussi des explications ou anecdotes sur la personnalité des correspondants mais on tient aussi, si cela est souhaité, à respecter le caractère privé de ces correspondances. L'ANSULF et les auteurs des études à faire ne publieront pas les noms des expéditeurs ni des destinataires de ces cartes ; ces noms seront effacés sur les

cartes qui pourraient être reproduites à titre d'exemples dans un document de travail ou dans une publication. D'ailleurs, il ne serait pas gênant que le destinataire ou le fournisseur de cartes de provenances diverses effacent eux-mêmes les noms et les signatures avant l'envoi de ces cartes à la collection.

Cette initiative a été annoncée dans le bulletin d'information de l'ANSULF «La Science en français», n^{os} 85.1, pp. 24-26 et 85.2, pp. 6-7, suscitant immédiatement des envois de chercheurs de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux.

Les cartes doivent être envoyées directement à l'ANSULF, 9, Parc d'Ardenay, F-91120 Palaiseau, ou confiées en vue d'envois groupés au secrétariat de la chaire de Zoologie générale & Faunistique, Faculté des Sciences agronomiques, B-5800 Gembloux.